

La feuille de chou

Journal gratuit à l'attention des habitants et des amoureux de Sainte-Aulde et de ses hameaux
(Les Davids, Caumont, Chamoust, Moitiébard, Pisseloup, La Bordette et La Porte Ferrée).



Le mot du maire

La rentrée est toujours riche en événements et cette année particulièrement. Les enfants ont retrouvé, comme on dit, le chemin de l'école qui s'est encore modernisée avec l'arrivée d'un tableau numérique (p. 4) et très prochainement de 11 ordinateurs tout neufs. Les journées du patrimoine (20 et 21 septembre) seront renouvelées cette année d'une conférence en avant première sur un Saintaldais célèbre, Jérôme GILLAND, par M. Alain VIVIEN, ancien ministre et historien (p. 2). Après la fin des travaux de la rue de Chamoust, de nombreux chantiers peuvent être engagés, comme la réfection du mur de la mairie, le busage des eaux pluviales face à la mairie, rue du Bourg, la création d'un espace cinéraire dans le cimetière. La dernière phase de l'élaboration de notre Plan local d'urbanisme (PLU) a démarré, une de fois de plus retardée par l'impact d'une toute nouvelle loi, la loi ALUR, qui modifie les règles d'urbanisme.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Gérard Geist



« A l'enterrement
d'une feuille morte
Deux escargots s'en
vont.
Ils ont la coquille
noire,
Du crêpe autour des
cornes
Ils s'en vont dans le
soir
Un très beau soir
d'automne ».

Jacques PRÉVERT

SOMMAIRE

- **Conférence à Sainte-Aulde p. 2**
- **Rentrée scolaire réussie p. 4**
- **L'école se modernise p. 4**
- **Les contes dans l'église p. 6**
- **Zoom sur la CCPF : le centre social p. 6**
- **L'agenda p. 8**

SAMEDI 20 SEPTEMBRE À 17 h.

UNE CONFÉRENCE À SAINTE-AULDE À NE PAS RATER

Alain VIVIEN, ancien ministre, nous parle de Jérôme GILLAND

Gilland est un Saintaldais et Français célèbre. Premier député socialiste de Seine-et-Marne lors de la 2^e République en 1848, il écrit en faveur de la classe ouvrière des débuts de la révolution industrielle française. **M. VIVIEN lui a consacré une biographie qu'il propose en avant-première aux habitants de Sainte-Aulde.**

Jérôme GILLAND est né en 1815 au Moncel, à Moitiébard, au temps de Waterloo et de l'invasion prussienne en Brie, dans une famille de pauvres bergers illettrés. En dépit d'une instruction élémentaire trop tôt interrompue, il acquiert de lui-même une culture suffisante pour lui permettre, alors qu'il exerce à Paris le modeste métier de serrurier, d'engager une activité littéraire et journalistique, avec le soutien agissant de l'amitié indéfectible de George Sand qui lui préfacera de nombreux ouvrages.

Chrétien de conviction, il déplore les conditions de vie inacceptables des travailleurs agricoles et des ouvriers urbains dont il partage le sort et participe activement à l'organisation des toutes premières associations ouvrières de production.

Il est présent à Paris lors des Trois Glorieuses de 1848 qui mettent un terme définitif à la monarchie en France. Républicain ardent, ses opinions inquiètent certains. Arrêté à Meaux, il est poursuivi sur la base de grossières calomnies et incarcéré pendant cinq mois à Paris. Bénéficiant finalement d'un non-lieu, il est sollicité en Seine-et-Marne par le clan des Lafayette (installés au château de la Grange-Bléneau à Courpalay depuis 1800). Gilland accepte de figurer comme ouvrier sur la liste électorale que ces aristocrates républicains présentent dans l'arrondissement de Meaux.

Élu député en avril 1848, il siège avec les « Montagnards » de l'Assemblée législative jusqu'au coup d'Etat du 2 décembre 1851 du futur Napoléon III. Aux côtés de Victor Hugo et d'autres célébrités, il s'élève avec vigueur contre la forfaiture du Prince-président.

Destitué de son mandat, sans ressources, il se réfugie avec les siens à Château-Thierry où il tente courageusement de reprendre son métier de serrurier. Mais il est épuisé, moralement et physiquement. Il meurt dans la plus noire misère à 39 ans.

Mairie

10 rue du bourg
77260 SAINTE-AULDE
Tél. : 01 60 23 65 16
Fax : 01 60 23 59 36
mairie@sainte-aulde.fr
www.sainte-aulde.fr

Directeur de la publication :

Gérard GEIST

Maquette et impression en interne.

Heures d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi et mercredi : 9 h - 12 h
Vendredi : 14 h - 17 h.

Permanence du maire

Tous les mardis de 15 h à 17 h.
ou sur rendez-vous.

Permanence des adjoints au maire

Evelyne Pascard :
le lundi de 10 h à 12 h.
Francis Thominet :
le mercredi de 10 h à 12 h.
Nicole Magueresse :
le vendredi de 14 h à 16 h.

Les documents officiels, circulaires et autres textes réglementaires sont consultables en mairie par toute personne qui le souhaite.

Alain VIVIEN est historien de formation, titulaire en Sorbonne d'un DES de démographie historique. Il a commencé sa carrière universitaire à l'Institut tchadien des sciences humaines avant d'obtenir un poste d'enseignement à Melun.

En 1970, les habitants du canton de Briec-Comte-Robert le choisirent comme conseiller général. Deux ans après, il est élu député de la circonscription de Melun, mandat qu'il exercera sans interruption pendant 19 ans.

Un temps vice-président de l'Assemblée nationale, il est à plusieurs reprises désigné par ses collègues comme rapporteur budgétaire des Affaires étrangères (Coopération). En 1981, le Premier ministre le charge d'une mission sur les problèmes posés par le développement des sectes, mission qui fera de lui un expert international de ces questions difficiles. En 1991, il entre comme secrétaire d'Etat dans le gouvernement de Mme Edith Cresson. Au sortir de cette charge, le président de la République le nomme en 1993 conseiller d'Etat en service extraordinaire.

Alain Vivien assume aujourd'hui diverses responsabilités en matière de relations internationales et d'action humanitaire. Il préside depuis plusieurs années le Cercle Arthur Chaussy qui entretient la mémoire des Républicains seine-et-marnais.



Alain VIVIEN

VOIRIE, TRAVAUX ET SÉCURITÉ

Montage par les cantonniers des poubelles arrivées en kit à la CCPF.



Réparation du tracteur dont l'embrayage : 4 018,86 €.



Remplacement du souffleur : 580 €.



VITESSE LIMITEE A 50 KM/H RUE DE CHAMOUST

Les travaux de réfection de la rue de Chamoust sont maintenant terminés. La signalisation a été reprise avec le retrait des anciens panneaux devenus inutiles ou ne répondant plus aux normes actuelles. D'autres ont été ajoutés comme la limitation impérative de la vitesse à 50 km/h sur toute la longueur de la voie, mais aussi des balises de protection latérales (bleues et blanches).



4 EXTINCTEURS CHANGES

Chaque année, une vérification complète de tous les extincteurs communaux est effectuée. La dernière s'est déroulée le 30 juillet et a démontré qu'il fallait changer 4 extincteurs sur les 31 en fonction. Leur changement doit être prévu tous les 10 ans. Coût : 614 € ; le remplacement des extincteurs étant compris dans le contrat de maintenance.

LES POTEAUX INCENDIE SONT EN ORDRE

A la suite des visites de contrôle du SDIS de 2012 et 2013, tous les poteaux incendie de la commune ont été vérifiés et pour certains réparés (graissage, chainettes, carrés de manœuvre...). Coût : 1 128 €.



BILAN PHYTOSANITAIRE DE LA COMMUNE

Le département de Seine-et-Marne vient d'adresser à la commune son bilan 2013 relatif à l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces communaux. Il apparaît que la quantité de produit utilisée est en diminution de 96 % (la moyenne de réduction du département est de 72 %). En effet, seul le cimetière est actuellement désherbé chimiquement. Rappelons que pour éviter le désherbage chimique sont recommandés :

- le paillage organique ou minéral efficace entre 3 et 5 ans ;
- les plantes couvre-sol ;
- le balayage mécanique ou manuel ;
- le désherbage thermique à vapeur, à eau chaude et à mousse végétale.

Visitez le site du département : www.eau-seine-et-marne.fr

ACTUALITÉ DE L'ÉCOLE

UNE RENTRÉE SCOLAIRE SANS ACCROC



Le 2 septembre dernier, 60 enfants se sont retrouvés à l'école pour leur rentrée 2014/15. Pas une seule larme n'était à déplorer ! Même chez les tout-petits. Plutôt la joie de retrouver les copains et copines.



L'école des Noisetiers compte trois classes :

- **une classe maternelle** de la petite à la grande section (22 enfants) animée par Mme Corinne EULLER (qui exercera de plus les fonctions de directrice jusqu'au printemps 2015, date à laquelle reviendra Mme Caroline PICARD de congé de maternité) ;
- **un CP-CE1-CE2** (21 enfants) animé par la remplaçante de Caroline PICARD ;
- **un CM1-CM2** (17 enfants) animé comme l'année dernière par Mme Gladys LEVEQUE.

Le personnel communal reste le même avec Mmes Karine CATANZARO et Lucile SELLIER. Patricia MICHIELS a été remplacée par Audrey OERLEMANS pour assurer l'entretien des locaux de la mairie et la garderie périscolaire du matin et du soir.



PATRICIA MICHIELS QUITTE LA MAIRIE

Salariée de la mairie de Sainte-Aulde depuis 2012 au poste d'agent d'entretien, de garderie périscolaire et de la cantine, Patricia MICHIELS a choisi de se rapprocher de sa famille et de quitter Sainte-Aulde. Nous lui adressons nos vifs remerciements pour la qualité de son travail au service des enfants, dans la gentillesse, le sens du service public et la conscience professionnelle. Bonne continuation !

TRAVAUX D'ENTRETIEN REALISES PENDANT L'ETE

Comme chaque année, les vacances d'été sont mises à profit pour réaliser quelques ajustements et entretiens. L'absence pour accident du travail depuis le 23 mai de l'un des cantonniers, a rendu plus difficile leur réalisation mais l'essentiel est fait : nouvelles étagères pour la création d'une bibliothèque, butoirs de portes, peinture de sols, entretien des espaces verts des abords de l'école, karcher sur les murs, etc.



L'école se modernise

Grâce à l'action efficace de parents d'élèves (Mmes Nathalie DEVINNE et Hélène DELAGE) et de l'association CLASS'NOISETTE, l'école est dotée depuis la rentrée d'un magnifique tableau numérique d'une valeur de 3 000 € offert par ICF Habitat dans le cadre d'un concours remporté par l'école des Noisetiers et de 354 € complémentaires apportés par la commune. Pour les moins initiés, il s'agit **d'un écran informatique interactif de grand format**, lisible par tous les enfants de la classe de CM1-CM2.

Dans de brefs délais, la municipalité complètera cette innovation technologique en remplaçant tous les ordinateurs vieillissants par 11 nouveaux PC (coût : 11 000 € TTC) pour lesquels elle a demandé le soutien du sénateur HOUEL.

L'inauguration aura lieu le 11 septembre en présence d'ICF Habitat.

PREMIERS SECOURS

Un stage organisé en mairie

La Feuille de chou l'avait proposé et n'avait recueilli qu'une candidature des habitants de Sainte-Aulde.



Un stage organisé par les sapeurs pompiers de La Ferté-sous-Jouarre s'est finalement tenu

le samedi 5 juillet en mairie pour le personnel qui s'est porté volontaire et auxquels la mairie a offert les 50 € couvrant cette formation d'une journée.

Les deux secrétaires de mairie, les trois employés de l'école et d'entretien, ainsi que Clémentine de Cagny, conseillère municipale, ont appris les gestes des premiers secours.

Vous êtes également intéressés ? Faites-le savoir en mairie pour l'organisation d'une nouvelle session.



PLU : ÇA CONTINUE

Les études se poursuivent

La réalisation du Plan local d'urbanisme qui succèdera au POS actuellement en vigueur (en ligne sur le site de la commune), se poursuit. Au fur et à mesure des mois, il doit s'adapter aux législations nouvelles, comme la toute récente loi ALUR. Par ailleurs, la commission d'élus et le cabinet GÉOGRAM qui accompagne la commune, sont en train de recenser les secteurs

actuellement construits afin de définir le potentiel autorisé de constructibilité supplémentaire.

Les prochaines étapes consisteront à élaborer les nouveaux zonages avant l'enquête publique.

La Feuille de chou s'en fera naturellement l'écho.



Le plateau aux Davids.

FESTIVAL DES BELLES HISTOIRES

Dimanche 5 octobre à Sainte-Aulde

Depuis de nombreuses années, le centre social du Pays fertois organise un festival de contes pour les enfants et les plus grands, en partenariat avec le théâtre de la Mascara de Nogent-L'Artaud. Beau moment de poésie et d'évasion grâce à des contes mis en scène par des artistes professionnels et produits cette année dans 12 communes du canton. La commune de Sainte-Aulde est fidèle au rendez-vous depuis le début de cette belle action intercommunale (coût pour la commune : 260 €).

Venez nombreux le dimanche 5 octobre 2014 à 15 h. dans l'église de Sainte-Aulde pour tout savoir des aventures de « La coquille d'œuf » de Sonia KOSKAS.

A partir de 6 ans et au-delà ! Entrée : 3 € (adultes) et 1 € (enfants). Une entrée gratuite pour 4 achetées.



L'année dernière en 2013.

BIBLIOTHÈQUE EN PLEIN AIR

Du ménage a été fait !

Patrica BOYER, conseillère municipale et bibliothécaire à La Ferté-sous-Jouarre, s'est chargée de faire du ménage dans la bibliothèque de plein air située devant la mairie.

En effet, de trop vieux livres, ou en trop grand nombre

y sont déposés, au point d'occuper le banc où ne pouvaient plus s'asseoir les usagers du bus.

Le ménage a été fait et le stock a été entièrement renouvelé d'ouvrages presque neufs et très variés. Allez vous servir !



ZOOM SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : LE CENTRE SOCIAL

Notre communauté de communes assure de plus en plus de compétences et cette tendance est renforcée d'année en année par l'État. La Feuille de chou s'en fera régulièrement l'écho afin de permettre à chacun de mieux la connaître et de bénéficier des services qu'elle propose aux habitants de notre pays fertois. Aujourd'hui, le centre social.

Rôles du centre social

C'est l'une des missions de la CCPF : l'action sociale. Le centre social a été créé en 1994 sous la forme d'une association (ACIF) et compte 13 salariés permanents et 14 salariés en contrat d'insertion professionnelle. Il est également porté par des habitants associés à sa vie et à ses activités.

Son budget prévisionnel 2014 est de 645 389 € dont 33 % relèvent de la CCPF, 51 % de subventions versées par l'Etat, la région ou le département et le reste provenant des recettes des activités. Ses missions sont fixées par les élus de la CCPF en accord avec les partenaires financeurs, comme la CAF avec laquelle le centre social a signé une convention trisannuelle de partenariat. Les principes premiers : écouter et accompagner les habitants dans leur vie quotidienne et répondre à leurs besoins.



Les actions en faveur des familles

- la « ludotek » : espace de jeux parents/enfants avec des jeux de société et animations diverses autour du jeu ;
- des sorties et des repas en famille ;
- des cours d'alphabétisation (apprentissage de la langue française) ;
- des accompagnements à la scolarité ;
- le festival des Belles histoires : programmation de contes en septembre/octobre dans les communes du canton ;
- des ateliers collectifs (activités manuelles, de cuisine...) ;
- une information pour les familles (forum vacances/loisirs, forum bénévolat...) ;
- des rencontres pour les parents avec des professionnels éducatifs autour de l'éducation des enfants.

Contact : acif-secteurfamille@wanadoo.fr

Les actions en faveur de l'emploi

- un centre « ressources » (espace équipé d'ordinateurs, téléphones et imprimantes) pour renseigner les demandeurs d'emploi et les aider à accomplir leurs démarches ;
- des ateliers de formation en partenariat avec Pôle emploi ;
- les « contrats verts » : recrutement en CDD de personnes éloignées de l'emploi par des activités d'espace vert.

L'aide aux assistants maternels et aux parents

Un « relais intercommunal d'assistants maternels » (RIAM) est un service gratuit et itinérant ouvert aux assistants maternels, aux employés de garde à domicile, tout comme aux parents et aux futurs parents :

- échanges professionnels et rencontres entre assistants maternels (204 sur le Pays fertois) pilotés par deux éducatrices de jeunes enfants à La Ferté-sous-Jouarre et Saâcy-sur-Marne ;
- animations avec les enfants et leurs assistants maternels ;
- informations administratives pour les assistants maternels et les parents (liste des assistants maternels, démarches de recrutement, médiation en cas de litige, etc).

Contact : ram@cc-paysfertois.fr

Block note

www.cs-paysfertois.fr - Courriel : acif-centresocial@wanadoo.fr - Tél. : 01 60 22 19 19.



à savoir

PLUS DE PUBLICITÉ DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES ?

Le SMITOM a prévu un dispositif « STOP PUB » en mettant gratuitement à la disposition des foyers des adhésifs que l'on accole sur sa boîte aux lettres.

Ils sont disponibles en mairie ou vous seront adressés personnellement sur demande.



EN VENTE EN MAIRIE

Des enveloppes, des sets de table, des cartes postales, des marque-pages, des jeux de cartes sont en vente en mairie.

À consommer sans modération, d'autant que le produit des ventes est versé directement au budget communal.



Le carnet de Sainte-Aulde

Décès

Antoinette MALLEGOL est décédée le 22 août 2014 dans sa 82^e année.

Habitante de Sainte-Aulde depuis 1987, elle laisse beaucoup d'amis et chacun se souvient de son bénévolat sans faille au service de la commune et de l'association « Les amis de Sainte-Aulde ».



Naissances

Inaya COEUGNET est née le 8 juillet 2014.

Florine GADI est née le 24 juillet 2014.

Erratum

Il fallait lire **Elodie GRANIER** qui s'est mariée le 21 juin dernier 2014.

--

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS FERTOIS

L'école de musique et de danse du Pays fertois fait sa rentrée. Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant. Plusieurs activités sont proposées aux enfants.

A l'école de musique et de danse du Pays fertois, il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges. Vingt six disciplines, du classique aux musiques actuelles, plus la danse hip hop, sont enseignées chaque semaine par 18 professeurs. Il est toujours possible de s'inscrire uniquement à un ensemble ou groupe.

Les inscriptions à l'école de musique et de danse se font à la communauté de communes du Pays fertois/école de musique et de danse au 22, avenue du général Leclerc à La Ferté-sous-Jouarre (à 300 m au dessus de la station SNCF). Pour l'occasion, le secrétariat sera exceptionnellement ouvert le mercredi 10 septembre de 10 h à 19h30.

Des tarifs spéciaux sont prévus selon les familles.

Pour tous renseignements : par téléphone 01 60 61 13 63, sur le site de la communauté de communes du Pays fertois : <http://www.cc-paysfertois.fr/> et par mail ecoledemusique@cc-paysfertois.fr.

**Ecole de
Musique
et de Danse
du Pays fertois** *tarifs en fonction
des revenus*

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU
PAYS FERTOIS



26 DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Inscrivez vous

22 avenue
du G^{al} Leclerc
LA FERTE-SOUS-JOUARRE

Renseignements : 01 60 61 13 63
site : <http://www.cc-paysfertois.fr>

Les rendez-vous à venir

PETITE FOLIE

Mardis 16 septembre et 21 octobre à 12h30

Repas organisé par l'association des Amis de Sainte-Aulde.
Réservations au 01 60 23 66 16 (tarif : 15 €).



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Samedi 20 septembre à 17 h.

Conférence donnée par M. Alain VIVIEN, ancien ministre et auteur d'une biographie de Jérôme GILLAND (voir p. 2)

Gilland est un Saintaldais et Français célèbre. Premier député socialiste de Seine-et-Marne lors de la 2^e République en 1848, proche de George SAND qui lui a préfacé de nombreux ouvrages, il écrivit en faveur de la classe ouvrière des débuts de la révolution industrielle française. M. VIVIEN lui a consacré une biographie qu'il a proposé de présenter en avant-première aux habitants de Sainte-Aulde.

(salle polyvalente - entrée gratuite)



Le conférencier, M. Alain VIVIEN.

Dimanche 21 septembre

- visite de l'église

(de 10 h à 12 h et de 14h30 à 17 h)

- visite libre des lavoirs communaux

(itinéraires gratuits disponibles en mairie ou à l'église).



Le puits de Chamoust, situé derrière le lavoir.

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 3 octobre à 20 h.

Dans la salle du conseil et des mariages.



L'année dernière dans l'église.

FESTIVAL DES BELLES HISTOIRES

Dimanche 5 octobre à 15 h.

Eglise de Sainte-Aulde.

(organisé par le centre social du Pays fertois)

« La coquille d'œuf » de Sonia KOSKAS

A partir de 6 ans et au-delà ! Entrée : 3 € (adultes) et 1 € (enfants).

Une entrée gratuite pour 4 achetées.